

Comité de parents  
Le mercredi 13 mai 2026 | 19 h  
Bibliothèque de l'école secondaire Veilleux ou visioconférence Teams

		Durée (en minutes)	Information	Consultation	Discussion	Dépôt document	Adoption
1.	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion						
2.	Révision et adoption de l'ordre du jour		2				x
3.	Lecture et approbation du procès-verbal du 8 avril 2026		5				x
4.	Retour sur les points de suivi		2	x			
	4.1	Frais chargés aux parents	5	x			
	4.2						
5.	Sujets de la Direction générale						
	5.1	Processus de désignation des membres au conseil d'administration (invitée : M <sup>me</sup> Marie-Ève Dutil)	15	x			
	5.2	Indices de défavorisation	10	x			
	5.3	Capacité d'accueil	10	x			
	5.4						
6.	Retour des représentants aux divers comités						
	6.1	Conseil d'administration	10	x			
	6.2	Comité EHDAA	10	x			
	6.3	RCPAQ	10	x			
	6.4	Autres comités	10	x			
	6.5						
7.	Suivi trésorerie / budget de fonctionnement						
	7.1	Sommes actuelles	2	x			
	7.2						
8.	Correspondance reçue		2	x			
9.	Questions diverses						
	9.1	Bons coups – Succès à partager	10	x			
	9.2						
10.	Date de la prochaine réunion						
	10.1	Mercredi 10 juin 2026, 19 h, salle des Érables du siège social ou visioconférence Teams	1	x			
11.	Clôture de la réunion		1				x
12.	Sujets de discussion entre les membres						
	12.1						

Durée totale prévue pour la réunion – 105 minutes

Comité de parents  
Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 8 avril 2026  
19 h | Salle des Érables du siège social ou visioconférence

## Secteur des Abénaquis

BOLDUC, Véronique	Polyvalente des Abénaquis	Saint-Prosper
THOMPSON, Kerby	École du Petit-Chercheur	Sainte-Rose
TURGEON, Stéphanie	École la Tourterelle	Saint-Benjamin

## Secteur des Appalaches

DUBÉ, Véronique	École de la Camaraderie	Saint-Camille
NICOL, Pascal	École des Appalaches	Sainte-Justine
OUELLET, Aimie	École Notre-Dame de Lac-Etchemin	Lac-Etchemin

## Secteur Bélanger

FAUCHER, Guillaume	École du Sud-de-la-Beauce	Saint-Gédéon
LACASSE, Bruno	Polyvalente Bélanger	Saint-Martin
VEILLEUX, Alexandra	École de la Haute-Beauce	Courcelles

## Secteur Benoît-Vachon

DOSTIE, Sébastien	École l'Accueil	Scott
DROUIN, Louis-Philippe (substitut)	École l'Étincelle	Sainte-Marguerite
GAGNON, Marie-France	École l'Aquarelle de Saint-Bernard	Saint-Bernard
GIRARD, Pierre-Olivier	Polyvalente Benoît-Vachon	Sainte-Marie
LABRECQUE, Meggy	École l'Astrale	Saint-Sylvestre
LAPIERRE-F., Émilie (substitut)	École primaire l'Éveil	Sainte-Marie
LAPOINTE, Léa	École Notre-Dame de Saint-Elzéar	Sainte-Elzéar
MORISSETTE, Valérie	École Maribel	Sainte-Marie
TREMBLAY-B., Marie-Ève	École la Source	Saint-Patrice
VEILLEUX, Sarah	École Monseigneur-Feuiltault	Sainte-Marie

## Secteur Saint-François

CADOT-M, Vicky (substitut/sans droit de vote)	Polyvalente Saint-François	Beauceville
DOSTIE, Sébastien	Polyvalente Saint-François	Beauceville
SAUCIER GUAY, Mathieu	École De Léry-Mgr-De Laval	Beauceville

## Secteur Sartigan

BARRETTE, Marie-Ève	École l'Éco-Pin	Notre-Dame-des-Pins
BOLDUC, Jean-Philippe	École Kennebec	Saint-Côme
BOUTIN, Mélanie	École Curé-Beaudet	Saint-Éphrem
GAGNON, Emie	École Monseigneur-Fortier	Saint-Georges
POULIN, Claudine	École Aquarelle de Saint-Georges	Saint-Georges
POULIN, Manon	École des Deux-Rives	Saint-Georges
POULIN, Manon	Polyvalente de Saint-Georges	Saint-Georges
ROY, Véronique	École la Passerelle	Saint-Georges

## Secteur Veilleux

BERTHIAUME, Chantal	École l'Envolée	Frampton
NADEAU, Andréanne	École l'Enfant-Jésus	Vallée-Jonction

PARÉ, Frédéric	École D'Youville-Lambert	Saint-Joseph
ROY, Éric	École secondaire Veilleux	Saint-Joseph

**Total** : 33 des 42 déléguées, délégués ou substituts se sont présentés, soit un taux de participation de 79 %.

### **Absences (19)**

AUBRY, Alexandre	École Jouvence	Sainte-Aurélie
BRETON, Philippe	École primaire les Sittelles	Saint-Georges
CHAMPION, Marie-Ève	Comité EHDAA	
FORTIN-BARBE, Jessica	École Notre-Dame-du-Rosaire	Saint-Benoît
GAUDREULT, Charlène	École Dionne	Saint-Georges
LABRECQUE, Julie	École la Découverte	Sainte-Hénédine
LESSARD, Johannine	École Louis-Albert-Vachon	Saint-Frédéric
RODRIGUE, Émilie	École le Tremplin	Saint-Victor
TRÉPANIÉ, Shelly	École du Trait-d'Union	Saint-Prosper
Aucun délégué	École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	Saint-Narcisse
Aucun délégué	École Sainte-Thérèse	Saint-Honoré-de-Shenley
Aucun délégué	École Barabé-Drouin	Saint-Isidore
Aucun délégué	École Grande-Coudée	Saint-Martin
Aucun délégué	École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon	Saint-Odilon
Aucun délégué	École Fleurs-de-Soleil	Sainte-Justine
Aucun délégué	École Harmonie	Saint-Georges
Aucun délégué	École Saints-Anges	Saints-Anges
Aucun délégué	École Sainte-Famille	Tring-Jonction
Aucun délégué	École des Sommets	Saint-Zacharie

### **Personne-ressource**

M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert, directrice générale adjointe

#### **1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion**

M. Sébastien Dostie constate l'atteinte du quorum et souhaite la bienvenue aux membres présents du comité de parents.

#### **2. Révision et adoption de l'ordre du jour**

M. Pascal Nicol propose l'adoption de l'ordre du jour du 8 avril 2026. Un retour sur les pannes de courant dans les écoles sera fait au point 4.1.

Par ailleurs, il est indiqué que l'ordre du jour ne comprend pas de point pour les questions des membres à la Direction générale. En effet, considérant la présence de deux invités, ce sujet statutaire est exceptionnellement reporté à la prochaine rencontre.

**Résolution 01-04-26**  
**Adopté à l'unanimité**

#### **3. Lecture et approbation du procès-verbal du 18 mars 2026**

M. Éric Roy propose l'adoption du procès-verbal du 18 mars 2026, dans la mesure où les ajustements suivants sont notés :

- Au point 4.1, quand il est question de superficies de bâtiments, il s’agit de mètres carrés et non de mètres cubes.
- Au point 5.1, quand il est question d’une maison achetée par le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) à proximité de l’école Notre-Dame de Saint-Elzéar, il s’agit désormais d’un terrain, puisque la maison a été démolie après l’achat.
- Au point 9.1, c’est à l’école Lambert de Saint-Joseph et non à la l’école secondaire Veilleux qu’a eu lieu le Concours des jeunes solistes.

**Résolution 02-04-26**  
**Adopté à l’unanimité**

#### **4. Retour sur les points de suivi**

Deux suivis seront faits au point 4. Toutefois, d’autres suivis seront faits aux points 5.1 à 5.3, par les invités.

##### **4.1. Panne de courant et arrêt de téléphonie IP**

Une analyse interne a été effectuée. Chaque établissement devrait être doté d’une ligne dure en cas de panne de courant. Toutefois, historiquement, ces lignes dures étaient associées aux anciens photocopieurs. Leur retrait aurait, ainsi, parfois entraîné le retrait de la ligne dure. La situation à l’école Notre-Dame de Saint-Elzéar semble exceptionnelle.

Suivi : Une validation supplémentaire sera effectuée par M. Sébastien Vachon, du Service des ressources matérielles du CSSBE, pour s’assurer que chaque école soit dotée d’une ligne dure.

##### **4.2. Terrain de l’école Notre-Dame de Saint-Elzéar**

Un suivi a été fait avec la direction de l’école pour qu’elle puisse faire un état de situation au Conseil d’établissement.

#### **5. Sujets de la Direction générale**

##### **5.1. Frais chargés aux parents**

Le comité de parents accueille M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et des services corporatifs. M<sup>me</sup> Dutil présente un PowerPoint qui a préalablement été transmis aux membres du comité de parents. Celui-ci concerne la Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves (SG-09).

Résumé de certains points de la présentation :

- Un recours collectif contre les centres de services scolaires sur les frais chargés aux parents pour l’achat de flûtes à bec s’est conclu par une entente hors cour en 2019. Celle-ci a représenté des frais de 3,1 M\$ pour le CSSBE (et de 153 M\$ à l’échelle provinciale). Par la suite, les centres de services se sont dotés de politiques sur la gratuité scolaire et les frais exigibles aux parents.
- Au CSSBE, cette Politique a été adoptée le 1<sup>er</sup> juillet 2021, suivant une démarche du comité de parents. Elle part de l’idée que la société québécoise a fait le choix d’instaurer un système d’éducation publique comportant le principe fondamental de la gratuité scolaire. Tous les élèves du réseau public du Québec, du préscolaire et à la fin du secondaire (ou jusqu’à 18 ans), sont visés.
- Parmi les principes directeurs, on note que toute contribution financière chargée aux parents, qui n’est donc pas visée par ce principe de gratuité, doit faire l’objet d’une facture détaillée et que chaque conseil d’établissement doit approuver ces frais.

Questions des membres du comité de parents :

- Un membre demande si les écoles peuvent recevoir des dons et, ainsi, diminuer les frais chargés aux parents?
  - M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil répond que oui, de manière générale. Toutefois, une école ne peut pas accepter un don en échange d'une contrepartie (ex. : transmission d'une offre d'emploi aux parents de l'école si acceptation du don).
- Un membre demande si les programmes particuliers, entraînant des frais supplémentaires pour les parents, peuvent être présents dans chaque école.
  - M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil répond que oui, dans la mesure où chaque école comprend au moins un programme gratuit.
- Un membre souligne qu'un parent de son école s'est fait dire que son enfant pourrait être déplacé dans un programme gratuit, puisqu'il est en retard de paiement.
  - M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil souligne qu'il y a plusieurs étapes concernant le recouvrement des sommes dues, avant d'arriver à une mesure de cette sorte.
  - Elle explique aussi que ce n'est pas une pratique recommandée. Il y a quatre avis/appels en cas de non-paiement des frais d'un programme particulier. Si le parent ne veut vraiment pas payer, on peut faire appel à une firme de recouvrement. Le CSSBE ne fera pas de démarche de la sorte en cas de famille à faible revenu. Toutefois, si les frais d'un programme particulier ne sont pas payés durant deux années de suite, le CSSBE se réserve le droit d'interdire la réinscription dans ce programme.
- Des membres soulignent que certains frais chargés aux parents (ex. : activités scolaires) peuvent uniquement être payés en argent dans certaines écoles (dont à l'école la Tourterelle de Saint-Benjamin). Ça constitue un enjeu de logistique pour certains parents.
  - M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil indique que, normalement, tous les frais peuvent être payés par Accès D.  
Suivi : Une validation sera faite auprès du Service des finances du CSSBE.  
Suivi : Une validation de la moyenne de frais chargés aux parents pour les activités scolaires par école sera aussi faite.
- Un membre aimerait avoir plus d'information sur le principe de l'inclusion. Concrètement, comment les conseils d'établissement peuvent-ils favoriser l'accès aux élèves des familles moins bien nanties si une contribution financière est demandée pour une activité?
  - M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil explique qu'une famille dans le besoin pourrait se faire aider à payer les frais scolaires. Cette situation arrive à plusieurs familles.
  - Les écoles n'ont pas de budget spécifique pour ce type d'aide. Elles doivent donc utiliser les enveloppes existantes.
  - Dans ce contexte, il est préférable qu'un service d'entraide (ex. : groupe communautaire) paie à la place de l'école. Certaines fois, on fait appel à des fondations privées pour aider des familles qui sont plus en besoin que prévu.
- Un membre se demande si les écoles ont le droit d'imposer un uniforme scolaire, dans le contexte où les vêtements coûtent alors plus cher.
  - M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil signale que la loi interdit l'imposition d'un uniforme scolaire. L'école peut imposer le port d'un certain type de gilet (ex. : polo orange). Toutefois, le parent n'est pas obligé de faire appel avec le fournisseur de l'école. Dans une telle situation, l'école doit fournir le logo qui sera à apposer sur le gilet acheté par le parent.

## 5.2. Sécurité dans les transports

Le comité de parents accueille M. Jérôme L'Heureux, directeur de Service des ressources informationnelles et organisationnelles du CSSBE. Sa présence a été sollicitée pour avoir de l'information supplémentaire sur la sécurité dans le transport scolaire et concernant les secteurs de desserte des différentes écoles.

M. Jérôme L'Heureux présente un PowerPoint. Il précise que la sécurité dans le transport scolaire comporte trois principaux volets :

- Les normes de fabrication des autobus scolaires, régies par Transport Canada
- Les règles de conduite des autobus, qui constituent des normes provinciales
- Le code de vie dans les autobus, qui est rédigé par chaque centre de services scolaire

La fabrication des autobus scolaires est encadrée par les Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC). Celles-ci concernent, notamment, les autobus scolaires. Ces normes traitent, par exemple, de la protection contre les tonneaux et des systèmes de freinage et d'éclairage. L'objectif des normes est, entre autres d'éviter la déformation de l'autobus en cas d'accident et d'assurer la sécurité des piétons.

Par ailleurs, l'un des aspects sécuritaires principaux des autobus découle du principe de compartimentage. Ainsi, les sièges doivent avoir un dossier haut, rembourré et rapproché pour absorber l'énergie en cas d'impact. Il s'agit de l'outil passif principal visant à assurer la protection des élèves.

Plusieurs exigences doivent être remplies concernant les règles de conduite des autobus. Ainsi, chaque chauffeur doit obtenir et maintenir un certificat de compétence. Celui-ci comporte un cours obligatoire de 15 heures. Un renouvellement de la formation de 6 heures doit être fait chaque 36 mois. Les émetteurs du certificat sont les centres de formation en transport routier.

Ces règles prévoient aussi des exigences supplémentaires. Les chauffeurs doivent, ainsi, détenir un permis de conduire de classe 2, incluant souvent la mention F pour freins pneumatiques. En outre, au moment de passer leur examen, les chauffeurs doivent avoir moins de 3 points d'inaptitudes. Il est possible qu'ils en aient plus par la suite. Ensuite, quand les chauffeurs font des accidents ou commettent des infractions lorsqu'ils conduisent un bus, les compagnies qui les engagent perdent des points sur leur permis de transporteur. Elles sont, ainsi, encouragées à intervenir si un chauffeur perd trop de points.

Le CSSBE est uniquement responsable du Code de vie dans les autobus scolaires. Celui-ci a été revu dans les dernières années. Il comporte six règles concernant, notamment, ce qu'on peut transporter dans l'autobus. L'objectif est d'éviter que du matériel transporté devienne un projectile en cas d'impact. Notre code de vie semble aider au respect des règles dans les autobus. Plusieurs formations ont été données aux chauffeurs pour s'assurer de son respect. Certains transporteurs scolaires ont indiqué que le comportement des jeunes dans nos autobus est meilleur que dans celui d'autres centres de services.

Finalement, il est possible de se demander pourquoi les autobus scolaires ne comportent pas de ceintures de sécurité. Celle-ci est imposée dans les autobus scolaires dans certains pays. D'abord, comme expliquée plus tôt, la compartimentation permet de retenir les jeunes en cas de choc. Ensuite, les autobus présentent une bonne sécurité globale, considérant qu'il s'agit de véhicules lourds, hauts et robustes offrant une meilleure protection que les voitures. Par ailleurs, une ceinture mal attachée (ex. : située au niveau sous-abdominal) représente un risque accru de blessure en cas de collision et il serait très difficile de demander au chauffeur de vérifier si tous les enfants portent correctement leur ceinture. Au surplus, en cas d'évacuation urgente, la présence de ceintures pourrait ralentir le processus.

Questions des membres du comité de parents :

- Un membre demande avec quelle stature de personnes (jeunes du primaire ou du secondaire) les tests de compartimentation sont faits. Un autre membre demande si un jeune enfant de 35 livres sera autant protégé qu'un adolescent de 150 livres dans un autobus.
  - M. Jérôme L'Heureux indique que la dimension des sièges a changé depuis une dizaine d'années. Avant, ils étaient faits pour des élèves moyens plus petits. Maintenant, ils sont plus grands. Transport Canada affirme que les bancs sont autant sécuritaires pour les grands que les petits passagers.
- En lien avec l'accident à Sainte-Rose, est-ce que la présence de ceintures aurait pu permettre d'éviter le drame qui s'est produit? Peut-on affirmer que les autobus actuels sont les plus sécuritaires possibles?
  - M. Jérôme L'Heureux indique qu'il est difficile de répondre à cette question à 100 %. Dans le cadre de cet accident, qui ne concerne pas un transport assuré par le CSSBE, c'est la porte arrière qui se serait ouverte et aurait entraîné l'éjection d'enfants. Ceux qui sont restés à l'intérieur de l'autobus ont été mieux protégés. La compartimentation semble avoir fait son travail. On ne sait pas encore ce qui a causé l'ouverture de la porte arrière.
- Cet accident devrait-il entraîner une réévaluation des règles de sécurité actuelle?
  - Un tel accident fera l'objet d'un rapport d'un coroner. Ce sera à lui d'évaluer si des recommandations à ce sujet doivent être émises. Il reviendra, par la suite, à Transport Canada de déterminer s'il doit y donner suite.
- Quelles sont les règles au niveau des berlines utilisées par le service du transport scolaire du CSSBE? Est-ce que le CSSBE s'assure que les sièges d'auto pour les plus jeunes enfants sont bien installés?
  - Dans les berlines, il faut être attaché. Il faut aussi respecter les mêmes règles que dans les automobiles personnelles concernant les sièges adaptés pour les enfants.
  - Le CSSBE fournit les sièges d'auto. Des formations sont données aux chauffeurs sur leur installation, par des ergothérapeutes. Le CSSBE utilise des systèmes en croix qui s'attachent devant l'enfant.

### **5.3. Suivi – transport scolaire**

M. Jérôme L'Heureux se fait poser une question supplémentaire concernant les cartes de desserte des écoles. Il n'est pas en mesure de répondre à la question séance tenante.

Suivi : M. Jérôme L'Heureux discutera avec M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert dans les prochains jours pour vérifier comment les parents peuvent savoir quelle est l'école de desserte d'une adresse. L'information sera transmise à chaque membre du comité de parents.

Par ailleurs, M. Jérôme L'Heureux signale que le gouvernement met à jour les cartes qu'il produit quand de nouvelles adresses sont ajoutées dans un secteur (en raison de l'ouverture d'une rue, par exemple). L'outil de validation de l'aire de desserte des écoles du CSSBE est mis à jour quand de nouvelles cartes sont reçues. Il peut, ainsi, y avoir un certain délai entre l'ouverture d'une rue et la mise à jour des cartes du CSSBE.

## **6. Retour des représentants aux divers comités**

### **6.1. Conseil d'administration (Sébastien Dostie et Marie-Ève Barrette)**

Aucune rencontre depuis la dernière rencontre du comité de parents. La prochaine rencontre est prévue le 21 avril.

### **6.2. Comité EHDAA (Marie-Ève Champion)**

La représentante est absente. Des questions peuvent être posées à M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert pour transmission à M<sup>me</sup> Marie-Ève Champion.

### **6.3. RCPAQ (Guillaume Faucher)**

M. Guillaume Faucher indique qu'il sera intéressant de pouvoir partager des nouvelles provenant du RCPAQ sur le groupe Facebook du comité de parents.

Suivi : Une validation sera effectuée par M. Sébastien Dostie concernant la personne responsable de ce groupe, pour être en mesure de l'utiliser à nouveau. M<sup>me</sup> Marie-Ève Barrette indique que la responsabilité lui incombait précédemment, mais que ce n'est plus le cas maintenant.

### **6.4. Autres comités**

Comité de développement durable (Véronique Roy)

- Une rencontre a eu lieu le 24 mars dernier. Les résultats du sondage sur les habitudes et les connaissances en matière de développement durable des écoles ont été présentés. 44 réponses reçues (sur 57 établissements). Le niveau de connaissance en développement durable des écoles est estimé à 2,82 sur 5. Il est donc souhaité de mieux former les écoles à ce sujet, par la création de capsules ou d'infolettres. Une rencontre sera aussi tenue entre le responsable du comité et M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert pour savoir ce qui peut être fait. Il s'agissait de la dernière rencontre de l'année.

Comité culturel (Jessica Fortin-Barbe)

- La représentante est absente.

Comité consultatif du transport (Pierre-Olivier Girard)

- Le représentant indique que la prochaine rencontre est prévue le 15 avril. Aucune rencontre n'a eu lieu depuis l'automne.

Fondation du mérite scolaire (Émilie Rodrigue et Stéphanie Turgeon)

- L'appel de projets du volet créativité et initiative de la Fondation se termine le 1<sup>er</sup> mai. Une réunion du jury aura lieu par la suite.

## **7. Suivi trésorerie/budget de fonctionnement**

### **7.1. Sommes actuelles**

Il reste 8 622 \$ dans le budget du comité de parents, selon le trésorier.

## **8. Correspondance reçue**

Aucune.

## **9. Questions diverses**

Un membre mentionne un enjeu concernant la cour de l'école du Sud-de-la-Beauce de Saint-Gédéon. Des travaux mineurs ont été faits pour un coût important et certains travaux attendus tardent à se réaliser. Le Service des ressources matérielles est critiqué. Ce service a refusé de rencontrer le conseil d'établissement de l'école. Il semble d'intérêt pour le comité de parents d'être informé des enjeux rencontrés lors de cette réfection. Existe-t-il des enjeux similaires dans d'autres centres de services scolaires?

- M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert vérifiera comment fonctionne la réfection d'une cour d'école et pourquoi des délais peuvent subvenir. Le dossier spécifique de cette école sera traité à l'interne du CSSBE, hors du comité de parents.

Suivi : Un retour rapide sera fait par le CSSBE auprès de cette école.

- M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert indique aussi que des enjeux spécifiques, reliés à des exigences réglementaires, peuvent expliquer les délais et les coûts rencontrés. Ce ne sont pas toutes les écoles qui ont de telles rénovations.

Un membre mentionne qu'une école aurait refusé un don. Elle aurait indiqué être en situation de surplus budgétaire. Le membre aimerait savoir comment le CSSBE et les écoles gèrent les dons et pourquoi certains peuvent être refusés.

- Suivi : M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert indique qu'un retour sera fait à ce sujet lors d'une prochaine rencontre. Il y a de grands principes à respecter. Une école peut accepter les dons, mais pas à n'importe quelle condition.

Un membre demande quelle école aura prochainement un mur d'escalade.

- M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert précise qu'il s'agit de l'école Nazareth de Saint-Ludger.

Un membre souligne qu'il y aurait eu des ajustements budgétaires dans le CSSBE, en lien avec les coupures du ministère de l'Éducation du Québec, pour l'année 2025-2026. Il aimerait avoir des clarifications.

- M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert explique que des réajustements budgétaires ont eu lieu en cours d'année. Considérant l'évolution de la règle des cibles d'heures travaillées à respecter. Le CSSBE est prudent dans l'argent remis aux écoles, pour ne pas dépenser de l'argent qu'on n'a pas. Tous les lundis, il y a un suivi budgétaire fait au niveau du CSSBE.

### **9.1. Bons coups – Succès à partager**

Un membre souligne l'ajout d'une technicienne en éducation spécialisée pour l'aide au devoir durant deux mois.

### **10. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 13 mai 2026, à 19 h, à la bibliothèque de l'école secondaire Veilleux, de Saint-Joseph, ou par visioconférence. Un souper pizza sera fourni à partir de 18 h environ.

Suivi : Les membres seront invités à compléter un sondage par M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert pour savoir s'ils seront présents.

Suivi : M. Pascal Nicol sera chargé d'apporter la pizza. Il pourra compter sur l'aide M. Sébastien Dostie, au besoin.

Un membre rappelle qu'il avait déjà demandé que les rencontres du comité de parents aient lieu dans différentes écoles durant l'année.

### **11. Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Éric Roy propose la clôture de la réunion, il est 20 h 44.

**Résolution 03-04-26  
Adopté à l'unanimité**

Pierre-Olivier Girard  
Secrétaire de la rencontre

POG/ng

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2026-2027

LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN

Comité de parents  
13 mai 2026

1. SECTEUR BÉLANGER

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École du Sud-de-la-Beauce 117, 3 <sup>e</sup> Avenue Saint-Gédéon-de-Beauce GOM 1T0	089	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Bellarmin, moins les locaux loués en permanence à la municipalité (823087)*</li> <li>École des Bois-Francis (823086)*</li> <li>École Nazareth (823088)*</li> <li>École des Joyeux-Compagnons (823089)*</li> <li>École des Lutins (823020)*</li> </ul>
École Grande-Coudée 10, 7 <sup>e</sup> Rue Est Saint-Martin GOM 1B0	081	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Grande-Coudée (823003)*</li> <li>École Martinoise (823081)*</li> <li>Municipalité de Saint-René (service de garde satellite)</li> </ul>
École de la Haute-Beauce 427, 11 <sup>e</sup> Rue Ouest La Guadeloupe GOM 1G0	093	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Roy (823093) *</li> <li>École Saint-Louis (823021)*</li> <li>École Sainte-Martine (823090)*</li> </ul>
École Sainte-Thérèse 434, rue Champagne Nord Saint-Honoré-de-Shenley GOM 1V0	084	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Sainte-Thérèse (823084)*</li> </ul>
Polyvalente Bélanger 30A, chemin de la Polyvalente Saint-Martin GOM 1B0	095	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>2</sup> Enseignement secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Polyvalente Bélanger (823095)* <ul style="list-style-type: none"> <li>à l'exclusion des locaux dédiés au Service des archives</li> <li>à l'exclusion des locaux réservés par entente entre le Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin Les Sources et la polyvalente Bélanger aux fins de cours en formation générale aux adultes</li> </ul> </li> <li>Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud</li> <li>Centre Matra</li> </ul>
<p>* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.</p> <p><sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.</p> <p><sup>2</sup> La polyvalente Bélanger peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.</p>			

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN**  
**2. SECTEUR BENOÎT-VACHON**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École Barabé-Drouin 161, rue Sainte-Geneviève Saint-Isidore G0S 2S0	052	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Barabé (823051)*</li> <li>• École Drouin (823052)*</li> </ul>
École l'Accueil 15, rue Armand Claude Scott G0S 3G0	053	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École l'Accueil (823053)*</li> </ul>
École la Découverte 77, rue Langevin Sainte-Hénédine G0S 2R0	048	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École la Découverte (823048)*</li> </ul>
École L'Aquarelle de Saint-Bernard 544, rue Vaillancourt Saint-Bernard G0S 2G0	060	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École L'Aquarelle de Saint-Bernard (823060)*</li> </ul>
École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse 510, rue de l'École Saint-Narcisse-de-Beaurivage G0S 1W0	027	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse (823027)*</li> <li>• Centre communautaire de Saint-Narcisse pour certaines périodes de cours</li> </ul>
École la Source 493, rue du Manoir Saint-Patrice-de-Beaurivage G0S 1B0	069	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École la Source (823069)*</li> </ul>
École l'Astrale 423, rue Principale Saint-Sylvestre G0S 3C0	066	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École l'Astrale (823066)*</li> <li>• Centre multifonctionnel de Saint-Sylvestre pour certaines périodes de cours</li> </ul>
École l'Étincelle de Sainte-Marguerite 359, rue Saint-Jacques Sainte-Marguerite G0S 2X0	056	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École l'Étincelle de Sainte-Marguerite (823056)*</li> </ul>
École primaire l'Éveil 717, boulevard Étienne- Raymond Sainte-Marie G6E 3B4	092	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle <sup>2</sup> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École primaire l'Éveil (823092)*</li> </ul>

\* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

<sup>2</sup> L'école primaire l'Éveil peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
2. SECTEUR BENOÎT-VACHON (SUITE)**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École Maribel 2.0 940, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E7	049	Enseignement préscolaire <sup>2</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Maribel 2.0 (823049)*</li> </ul>
École Monseigneur- Feuiltault 35, boulevard Vachon Sud Sainte-Marie G6E 4G8	024	Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Mgr-Feuiltault (823024)*</li> </ul>
École Notre-Dame de Saint-Elzéar 668, avenue Principale Saint-Elzéar G0S 2J2	028	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Notre-Dame de Saint-Elzéar (823028)*</li> </ul>
Polyvalente Benoît-Vachon 919, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E6	074	Enseignement primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>5</sup> Enseignement secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Polyvalente Benoît-Vachon               <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'exclusion des locaux réservés par entente entre le Centre de formation des Bâtisseurs (secteur Sainte-Marie) et la polyvalente Benoît-Vachon (823074)</li> </ul> </li> <li>• Centre Castel pour certaines périodes de cours</li> <li>• Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord</li> <li>• Deux locaux du Centre de formation des Bâtisseurs (service régional et suprarégional de scolarisation)</li> </ul>

\* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

<sup>2</sup> La clientèle du préscolaire susceptible de fréquenter cet établissement se trouve dans une des classes de l'adaptation scolaire.

<sup>3</sup> L'école Maribel 2.0 peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.

<sup>4</sup> L'école Monseigneur-Feuiltault peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.

<sup>5</sup> La polyvalente Benoît-Vachon peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN**  
**3. SECTEUR DES ABÉNAQUIS**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École du Petit-Chercheur 4, rue Roy Sainte-Rose-de-Watford GOR 4G0	040	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École du Petit-Chercheur (823040)*</li> </ul>
École du Trait-d'Union 2880, 18 <sup>e</sup> Avenue Saint-Prosper G0M 1Y0	039	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École du Trait-d'Union (823039)*</li> <li>• École Notre-Dame (823002)*</li> </ul>
École la Tourterelle 242, rue Principale Saint-Benjamin G0M 1N0	041	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École la Tourterelle (823041)*</li> </ul>
École Jouvence 12, rue des Lilas Sainte-Aurélie G0M 1M0	044	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Jouvence (823044)*</li> <li>• Terrain des Services des loisirs de Sainte-Aurélie pour certaines périodes de cours</li> </ul>
École des Sommets 675, 12 <sup>e</sup> Avenue Saint-Zacharie G0M 2C0	043	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École des Sommets (823043)*</li> <li>• Terrain des Services des loisirs de Saint-Zacharie pour certaines périodes de cours</li> </ul>
Polyvalente des Abénaquis 2105, 25 <sup>e</sup> Avenue Saint-Prosper G0M 1Y0	045	Enseignement primaire <sup>2</sup> (3 <sup>e</sup> cycle) Enseignement secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Polyvalente des Abénaquis (823045)* <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'exclusion des locaux réservés au Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources aux fins de cours en formation générale aux adultes</li> <li>- à l'exclusion des locaux réservés au coordonnateur des ressources matérielles</li> <li>- à l'exclusion des locaux réservés à la formation duplex (cuisine)</li> </ul> </li> <li>• Aréna de Saint-Prosper pour certaines périodes de cours</li> <li>• Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins</li> </ul>
<p>* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.</p> <p><sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.</p> <p><sup>2</sup> La polyvalente des Abénaquis peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.</p>			

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN**  
**4. SECTEUR DES APPALACHES**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École Notre-Dame de Lac- Etchemin 1468, route 277 Lac-Etchemin GOR 1S0	030	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Notre-Dame de Lac-Etchemin (823030)* - à l'exclusion des locaux réservés au Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources aux fins de cours en formation générale des adultes</li> </ul>
École Fleurs-de-Soleil 200, rue Bédard Sainte-Justine GOR 1Y0	036	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> cycle et 1 <sup>re</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Fleurs-de-Soleil (823036)*</li> </ul>
École de la Camaraderie 15, rue Mercier Saint-Magloire GOR 3M0	032	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Arc-en-Ciel de Saint-Camille (823031)*</li> <li>• École Rayons-de-Soleil (823032)*</li> </ul>

\* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
4. SECTEUR DES APPALACHES (SUITE)**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École des Appalaches 135, boulevard Lessard Sainte-Justine GOR 1Y0	046	Enseignement primaire <sup>2</sup> (2 <sup>e</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle et 3 <sup>e</sup> cycle) Enseignement secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École des Appalaches (823046)*               <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'exclusion des locaux réservés au Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources</li> </ul> </li> <li>• Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins</li> </ul>

\* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>2</sup> L'école des Appalaches offre de l'enseignement primaire au régulier pour les élèves de la 2<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle et le 3<sup>e</sup> cycle. De plus, elle offre de l'enseignement primaire en adaptation scolaire pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle et 3<sup>e</sup> cycle.

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
5. SECTEUR SAINT-FRANÇOIS**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École De Léry- Monseigneur-De Laval 99, 125 <sup>e</sup> rue Beauceville G5X 2R2	005	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) Enseignement secondaire (1 <sup>er</sup> cycle) <sup>2</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École De Léry (823005)*</li> <li>• École Monseigneur-De Laval, en partie seulement - à l'exclusion du 1<sup>er</sup> étage (partie nord) et 2<sup>e</sup> étage (823008)*</li> </ul>
École le Tremplin 119, rue des Écoliers Saint-Victor G0M 2B0	007	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École le Tremplin (823007)*</li> </ul>
Polyvalente Saint- François 228, avenue Lambert Beauceville G5X 3N9	018	Enseignement primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>3</sup> Enseignement secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Polyvalente Saint-François (823018)*</li> <li>• L'aréna EJM/René-Bernard pour certaines périodes de cours</li> <li>• Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord</li> <li>• Baseball Beauce-Centre</li> <li>• Piscine Yvan Cliche</li> </ul>

\* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

<sup>2</sup> École De Léry-Monseigneur-De Laval peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

<sup>3</sup> La polyvalente Saint-François peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
6. SECTEUR SARTIGAN**

<b>NOM DE L'ÉCOLE</b>	<b>CODE D'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>ORDRE D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)</b>
École Aquarelle de Saint-Georges 370, 127 <sup>e</sup> Rue Saint-Georges G5Y 2W3	065	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	• École Aquarelle de Saint-Georges (823065)*
École Curé-Beaudet 24, rue du Collège Saint-Ephrem-de-Beauce G0M 1R0	097	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	• École Curé-Beaudet (823097)*
École Dionne 1605, boulevard Dionne Saint-Georges G5Y 3W4	062	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	• École Dionne (823062)* - à l'exclusion des locaux réservés par le Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources
École Harmonie 598, avenue Saint-Jean-de-la-Lande Saint-Georges G5Z 0L3	096	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	• École Harmonie (823096)*
École Kennebec 1519, 19 <sup>e</sup> Rue Saint-Côme-Linière G0M 1J0	080	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	• École Kennebec (823080)* • École l'Écolinière (823026)*
École la Passerelle 11655, boulevard Lacroix Saint-Georges G5Y 1L4	070	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	• École Lacroix (823070)* • École les Petits-Castors (823064)*
École l'Éco-Pin 3015, 1 <sup>re</sup> Avenue Notre-Dame-des-Pins G0M 1K0	078	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	• École l'Éco-Pin (823078)*
École Monseigneur-Fortier 1545, 8 <sup>e</sup> Avenue Saint-Georges G5Y 4B4	063	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	• École Monseigneur-Fortier (823063)* - à l'exclusion des locaux dédiés aux services centraux du centre de services scolaire

\* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

<sup>2</sup> L'école Aquarelle de Saint-Georges peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
6. SECTEUR SARTIGAN (SUITE)**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École Notre-Dame-du-Rosaire 56, rue de la Fabrique Saint-Benoît-Labre G0M 1P0	098	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Notre-Dame-du-Rosaire (823098)*</li> </ul>
École primaire les Sittelles 15400, 10 <sup>e</sup> Avenue Saint-Georges G5Y 7G1	072	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École primaire les Sittelles (823072)*</li> </ul>
École des Deux-Rives 3300, 10 <sup>e</sup> Avenue Saint-Georges G5Y 4G2	077	Enseignement primaire (3 <sup>e</sup> cycle) Enseignement secondaire (1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École des Deux-Rives (823077)* - à l'exclusion des locaux dédiés aux services centraux du centre de services scolaire</li> <li>• Centre sportif Lacroix-Dutil pour certaines périodes de cours</li> <li>• Le dojo du Club de Judo St-Georges</li> <li>• Aréna EJM/René-Bernard</li> <li>• Tennis régional Beauce inc.</li> <li>• Club de gymnastique régional Voltige</li> </ul>
Polyvalente de Saint-Georges 2121, 119 <sup>e</sup> Rue Saint-Georges G5Y 5S1	022	Enseignement primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>3</sup> Enseignement secondaire <sup>2</sup> (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Polyvalente de Saint-Georges (823022)*</li> <li>• Centre sportif Lacroix-Dutil</li> <li>• Palestre de l'école des Deux-Rives</li> <li>• Le dojo du Club de Judo St-Georges</li> <li>• Tennis regional</li> <li>• Aréna EJM/René-Bernard</li> <li>• Club de gymnastique régional Voltige</li> <li>• Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud</li> <li>• Deck St-Georges</li> <li>• Centre d'arts martiaux Kaizen</li> <li>• Clinique Alio</li> <li>• Studio Santé gym 24h</li> </ul>

\* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

<sup>2</sup> La polyvalente de Saint-Georges offre de l'enseignement secondaire au régulier pour les élèves de la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>e</sup> cycle. De plus, elle offre de l'enseignement secondaire en adaptation scolaire pour les élèves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle. Les élèves de la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle inscrits à un programme sportif en voie de reconnaissance d'un sport-études fréquentent l'école des Deux-Rives.

<sup>3</sup> La polyvalente de Saint-Georges peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

En vigueur : PROJET

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
7. SECTEUR VEILLEUX

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École D'Youville-Lambert 155, rue des Céramistes Saint-Joseph-de-Beauce GOS 2V0	012	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École D'Youville (823011)*</li> <li>École Lambert (823012)*</li> </ul>
École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon 105, rue Hôtel-de-Ville Saint-Odilon-de- Cranbourne GOS 3A0	013	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon (823013)*</li> </ul>
École Louis-Albert-Vachon 2191, rue Principale Saint-Frédéric GON 1P0	016	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Louis-Albert-Vachon (823016)*</li> </ul>
École l'Enfant-Jésus 217, rue Principale Vallée-Jonction GOS 3J0	019	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École l'Enfant-Jésus (823019)*</li> </ul>
École l'Envolée 150, rue Principale Frampton GOR 1M0	014	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École l'Envolée (823014)*</li> </ul>
École Sainte-Famille 302, rue Saint-Cyrille Tring-Jonction GON 1X0	009	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Sainte-Famille (823009)*</li> </ul>
École Saints-Anges 320, rue des Érables Saints-Anges GOS 3E0	004	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Saints-Anges (823004)*</li> </ul>
École secondaire Veilleux 695, avenue Robert-Cliche Saint-Joseph-de-Beauce GOS 2V0	017	Enseignement primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>2</sup> Enseignement secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>École secondaire Veilleux (823017)*</li> <li>Centre Frameco</li> <li>Aréna EJM/René-Bernard</li> <li>Centre sportif Lacroix-Dutil</li> <li>Tennis Régional Beauce Inc.</li> <li>Ferme Lessard-Cliche de Saint-Victor</li> <li>Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord</li> </ul>

\* Immeuble allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

<sup>2</sup> L'école secondaire Veilleux peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources 1600, 1 <sup>re</sup> Avenue Saint-Georges G5Y 3N3	361	Centre d'éducation des adultes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Édifice Monseigneur-Beaudoin (823061)</li> <li>• Édifice Les Sources (823068)</li> <li>• Polyvalente de Saint-Georges, le soir et la fin de semaine</li> <li>• École des Deux-Rives, le soir et la fin de semaine</li> <li>• Polyvalente Bélanger, le soir et la fin de semaine à l'exclusion des locaux dédiés aux services centraux du centre de services scolaire</li> <li>• Polyvalente Bélanger pour ce qui est des locaux utilisés le soir et réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources et la polyvalente Bélanger aux fins de cours en formation générale aux adultes</li> <li>• Les locaux des écoles primaires des secteurs Sartigan et Bélanger, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et l'éducation populaire de l'éducation des adultes</li> <li>• CIMIC pour ce qui est des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources et le CIMIC (823023)</li> <li>• Centre de formation professionnelle Pozer pour ce qui est des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources et le CFP Pozer (823082)</li> <li>• École des Appalaches pour ce qui est des locaux réservés au Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources aux fins de cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes</li> <li>• Les locaux des écoles primaires des secteurs des Appalaches et des Abénaquis, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes</li> <li>• Polyvalente des Abénaquis, le soir et la fin de semaine</li> <li>• Polyvalente des Abénaquis pour ce qui est des locaux utilisés le jour et réservés au Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources aux fins de cours en formation générale aux adultes</li> </ul>

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES (SUITE)**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Notre-Dame de Lac-Échemin pour ce qui est des locaux utilisés le jour et réservés au Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources aux fins de cours en formation générale aux adultes</li> <li>• École Dionne (francisation) pour ce qui est des locaux utilisés le jour et réservés au Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources</li> </ul>

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN  
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
Centre de formation des Bâtisseurs 925, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E6	301	Centre d'éducation des adultes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de formation des Bâtisseurs (secteur de Sainte-Marie) (823074)</li> <li>• Centre de formation des Bâtisseurs (secteur de Saint-Joseph) (823006)</li> <li>• Les locaux des écoles primaires du secteur Benoît-Vachon, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes</li> <li>• Polyvalente Benoît-Vachon pour ce qui est des locaux réservés par entente entre le centre de formation des Bâtisseurs (secteur de Sainte-Marie) et la polyvalente Benoît-Vachon</li> <li>• École secondaire Veilleux, le soir et la fin de semaine, les locaux à l'exception de ceux relatifs aux ateliers de la formation professionnelle</li> <li>• Les locaux des écoles primaires du secteur Veilleux, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes</li> <li>• Polyvalente Saint-François, le soir et la fin de semaine</li> <li>• École Monseigneur-De Laval, en partie seulement, le 1<sup>er</sup> étage (partie nord) et 2<sup>e</sup> étage</li> <li>• Les locaux des écoles primaires du secteur Saint-François, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes</li> </ul>

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEUCE-ETCHEMIN  
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (SUITE)**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	IMMEUBLE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière 11700, 25 <sup>e</sup> Avenue Saint-Georges G5Y 8B8	423	Centre de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (823023)</li> <li>- à l'exclusion des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources (823061), la polyvalente de Saint-Georges et le CIMIC</li> </ul>
Centre de formation professionnelle Pozer 425, 16 <sup>e</sup> Rue Saint-Georges G5Y 4W2	482	Centre de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de formation professionnelle Pozer (823082)</li> <li>- à l'exclusion des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources (823061) et le CFP Pozer</li> <li>- à l'exclusion des locaux dédiés aux services centraux du centre de services scolaire</li> <li>• Aire de chantier (823118) – CFP Pozer</li> <li>• École secondaire Veilleux, en partie seulement : les locaux relatifs aux ateliers de la formation professionnelle</li> <li>• Village Aventuria (resto-école)</li> </ul>
Centre de formation des Bâisseurs 925, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E6	429	Centre de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de formation des Bâisseurs (secteur de Saint-Joseph) (823006)</li> <li>• Centre de formation des Bâisseurs (secteur de Sainte-Marie) (823074)</li> <li>• Polyvalente Benoît-Vachon : pour les locaux réservés par entente entre la polyvalente Benoît-Vachon et le Centre de formation des Bâisseurs (secteur de Sainte-Marie) (823074)</li> <li>• Édifice Kalia (823809)</li> <li>• CIME (832810)</li> </ul>

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2026-2029

1. SECTEUR BÉLANGER

Comité de parents  
13 mai 2016

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
La Guadeloupe	École Roy	427, 11 <sup>e</sup> Rue Ouest La Guadeloupe GOM 1G0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	211	208	216	13 groupes (260 élèves)
	École Saint-Louis		Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes				44 élèves (FA)
Saint-Évariste-de-Forsyth	École secondaire de la Haute-Beauce	347, rue Principale Courcelles-Saint-Évariste GOM 1S0	Fermée <sup>2</sup>	Fermée <sup>2</sup>	Fermée <sup>2</sup>	-	-	-	-
Courcelles-Saint-Évariste	École Sainte-Martine	126, avenue du Domaine Courcelles-Saint-Évariste GOM 1C0	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	48	53	50	6 groupes (120 élèves)
Saint-Gédéon-de-Beauce	École des Joyeux-Compagnons	117, 3 <sup>e</sup> Avenue Sud Saint-Gédéon-de-Beauce GOM 1T0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	184	177	183	14 groupes (336 élèves)
	École des Lutins		Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes				44 élèves (FA)
Saint-Robert-Bellarmin	École Bellarmin	12, rue Nadeau Saint-Robert-Bellarmin GOM 2E0	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	19	17	15	5 groupes (100 élèves)
Saint-Ludger	École Nazareth	302, rue de l'Église Saint-Ludger GOM 1W0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	66	71	76	8 groupes (160 élèves)

Adopté :

En vigueur : PROJET

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil			
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029				
Saint-Honoré-de-Shenley	École Sainte-Thérèse	434, rue Champagne Nord Saint-Honoré-de-Shenley GOM 1V0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	129	143	147	10 groupes (240 élèves)  24 élèves (FA)			
Saint-Martin	École Grande-Coudée	10, 7 <sup>e</sup> Rue Est Saint-Martin GOM 1B0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	339	333	336	18 groupes dont 2 groupes EHDA (RR)* (360 élèves)			
	École Martinoise											
Saint-Martin	Polyvalente Bélanger	30-A, chemin de la Polyvalente Saint-Martin GOM 1B0	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>3</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>3</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>3</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	779	754	729	1 218 élèves  48 élèves (FA)			
			Centre administratif <sup>4</sup>	Centre administratif <sup>4</sup>	Centre administratif <sup>4</sup>					-	-	-
Saint-Théophile	École des Bois-Francis	632, rue du Collège Saint-Théophile GOM 2A0	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	43	41	36	5 groupes (100 élèves)			

(1) Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

(2) Le CSSBE a procédé à la fermeture de l'école secondaire de la Haute-Beauce en 2014-2015.

(3) La polyvalente Bélanger peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.

(4) Secrétariat général et services corporatifs (centre de gestion documentaire).

\*\*\* Prévision de la clientèle en excluant les élèves de la formation aux adultes et les élèves de 4 ans.

Adopté :

En vigueur : PROJET

## 2. SECTEUR BENOÎT-VACHON

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Saint-Isidore	École Barabé	161, rue Sainte-Geneviève Saint-Isidore GOS 2S0	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	339	365	376	16 groupes (384 élèves)
	École Drouin	169, rue Sainte-Geneviève Saint-Isidore GOS 2S0							
Sainte-Hénédine	École la Découverte	77, rue Langevin Sainte-Hénédine GOS 2R0	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	166	163	160	11 groupes (264 élèves)
Sainte-Marguerite	École l'Étincelle de Sainte-Marguerite	359, rue St-Jacques Sainte-Marguerite GOS 2X0	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	128	125	127	6 groupes (144 élèves)
Saint-Patrice- de-Beaurivage	École la Source	493, rue du Manoir Saint-Patrice- de Beaurivage GOS 1B0	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	91	84	89	6 groupes (144 élèves)
Saint-Sylvestre	École l'Astrale	423, rue Principale Saint-Sylvestre GOS 3C0	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	71	69	70	7 groupes (168 élèves)
Scott	École l'Accueil	1030, route du Président-Kennedy Scott GOS 3G0	-	-	-	-	-	-	-
	École l'Accueil	15, rue Armand Claude Scott GOS 3G0	Précolaire <sup>1,2</sup> Primaire <sup>2</sup> (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1,2</sup> Primaire <sup>2</sup> (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Précolaire <sup>1,2</sup> Primaire <sup>2</sup> (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	364	363	382	22 groupes dont 2 groupes EHDAA (GER)** (496 élèves)

Adopté :

En vigueur : PROJET

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Saint-Bernard	École L'Aquarelle de Saint-Bernard	544, rue Vaillancourt Saint-Bernard G0S 2G0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	281	269	253	11 groupes (264 élèves)
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	510, rue de l'École Saint-Narcisse-de-Beaurivage G0S 1W0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	132	150	155	8 groupes (192 élèves)
Saint-Elzéar	École Notre-Dame de Saint-Elzéar	668, avenue Principale Saint-Elzéar G0S 2J2	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	257	244	234	12 groupes (288 élèves)
Sainte-Marie	École primaire l'Éveil <sup>3</sup>	717, boulevard Étienne-Raymond Sainte-Marie G6E 3B4	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle) <sup>4</sup>	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle) <sup>4</sup>	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle) <sup>4</sup>	1 024	1 044	1 025	15 groupes (302 élèves)
	École Maribel <sup>3</sup>	62, rue Saint-Antoine Sainte-Marie G6E 4B8	-	-	-				-
	École Maribel 2.0 <sup>3</sup>	940, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E7	Préscolaire <sup>1,5</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) <sup>4</sup>	Préscolaire <sup>1,5</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) <sup>4</sup>	Préscolaire <sup>1,5</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) <sup>4</sup>				21 groupes dont 4 groupes EHDAA (GER)** (440 élèves)
			Centre Administratif <sup>6</sup>	Centre Administratif <sup>6</sup>	Centre Administratif <sup>6</sup>				-
	École Monseigneur-Feuiltault <sup>3</sup>	35, boul. Vachon Sud Sainte-Marie G6E 4G8	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)				14 groupes dont 2 groupes EHDAA (RR)* (352 élèves)
Polyvalente Benoît-Vachon	919, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E6	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>7</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>7</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>7</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	1 965	1 948	1 915	1 943 élèves	

Adopté :

En vigueur : PROJET

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Sainte-Marie	Centre de formation des Bâtitseurs (Secteur de Sainte-Marie)	925, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E6	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle	-	-	-	88 élèves
			Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes				110 élèves (FA)

- (1) Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.
- (2) Classes alternatives présentes dans cette école.
- (3) L'organisation scolaire pour les trois écoles primaires de Sainte-Marie est en fonction des règles d'inscription des élèves et des critères s'y rattachant.
- (4) L'école Monseigneur-Feuiltaut peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA et l'école Maribel 2.0 peuvent offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.
- (5) La clientèle du préscolaire susceptible de fréquenter cet établissement se trouve dans la classe de l'adaptation scolaire.
- (6) Service des ressources matérielles et services éducatifs.
- (7) La polyvalente Benoît-Vachon peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

\* RR : ratio régulier

\*\* GER : groupe effectif réduit

\*\*\* Prévision de la clientèle en excluant les élèves de la formation aux adultes et les élèves de 4 ans.

### 3. SECTEUR DES ABÉNAQUIS

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Saint-Prosper	École du Trait-d'Union	2880, 18 <sup>e</sup> Avenue Saint-Prosper GOM 1Y0	Préscolaire <sup>1</sup>	Préscolaire <sup>1</sup>	Préscolaire <sup>1</sup>	373	377	394	21 groupes dont 1 groupe EHDA (1 RR)* (500 élèves)
	École Notre-Dame		Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)				
	Polyvalente des Abénaquis	2105, 25 <sup>e</sup> Avenue Saint-Prosper GOM 1Y0	Primaire <sup>2</sup> (3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire <sup>2</sup> (3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire <sup>2</sup> (3 <sup>e</sup> cycle)	490	480	492	1 200 élèves
			Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)				22 élèves
			Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes				125 élèves (FA)
			Centre administratif <sup>3</sup>	Centre administratif <sup>3</sup>	Centre administratif <sup>3</sup>	-	-	-	-
Saint-Zacharie	École des Sommets	675, 12 <sup>e</sup> Avenue Saint-Zacharie GOM 2C0	Préscolaire <sup>1</sup>	Préscolaire <sup>1</sup>	Préscolaire <sup>1</sup>	126	125	124	16 groupes (384 élèves)
Sainte-Rose- de- Watford	École du Petit-Chercheur	4, rue Roy Sainte-Rose- de-Watford GOR 4G0	Préscolaire <sup>1</sup>	Préscolaire <sup>1</sup>	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	84	80	73	6 groupes (144 élèves)
Sainte-Aurélie	École Jouvence	12, des Lilas Sainte-Aurélie GOM 1M0	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup>	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	45	50	43	4 groupes (80 élèves)
Saint-Benjamin	École la Tourterelle	242, rue Principale Saint-Benjamin GOM 1N0	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup>	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	84	92	83	4 groupes (96 élèves)

Adopté :

En vigueur : PROJET

(1) Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

(2) La polyvalente des Abénaquis peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

(3) Service des ressources matérielles (coordonnateur de regroupement administratif).

\* RR : ratio régulier

\*\*\* Prévion de la clientèle en excluant les élèves de la formation aux adultes et les élèves de 4 ans.

#### 4. SECTEUR DES APPALACHES

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Sainte-Justine	École Fleurs-de-Soleil	200, rue Bédard Sainte-Justine GOR 1Y0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> cycle et 1 <sup>re</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> cycle et 1 <sup>re</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> cycle et 1 <sup>re</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle)	97	90	75	7 groupes (161 élèves)
	École des Appalaches	135, boul. Lessard Sainte-Justine GOR 1Y0	Primaire <sup>2</sup> (2 <sup>e</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle et 3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Primaire <sup>2</sup> (2 <sup>e</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle et 3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Primaire <sup>2</sup> (2 <sup>e</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle et 3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	P= 79 S= <u>319</u> 398	P= 79 S= <u>315</u> 394	P= 87 S= <u>300</u> 387	5 groupes dont 1 groupe EHDAA (RR)* (124 élèves) Secondaire (406 élèves)  88 élèves (FA)
Saint-Camille-de-Lellis	École Arc-en-Ciel de Saint-Camille	6, du Couvent Saint-Camille-de-Lellis GOR 2S0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	47	50	47	6 groupes (144 élèves)
Saint-Magloire	École Rayons-de-Soleil	15, rue Mercier Saint-Magloire GOR 3M0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	61	72	86	5 groupes (120 élèves)
Saint-Cyprien	École Petite-Abeille	404, rue Principale Saint-Cyprien GOR 1B0	Fermée <sup>3</sup>	Fermée <sup>3</sup>	Fermée <sup>3</sup>	-	-	-	-
Lac-Etchemin	École Notre-Dame de Lac-Etchemin	1468, Route 277 Lac-Etchemin GOR 1S0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	213	232	244	21 groupes (504 élèves)  24 élèves (FA)

(1) Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

(2) L'école des Appalaches offre de l'enseignement primaire au régulier pour les élèves de la 2e année du 2e cycle et le 3e cycle. De plus. Elle offre de l'enseignement primaire en adaptation scolaire pour les élèves du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle.

(3) Le CSSBE a procédé à la fermeture de l'école Petite-Abeille en 2020-2021 (juin 2021).

\* RR : ratio régulier

\*\*\* Prévission de la clientèle en excluant les élèves de la formation aux adultes et les élèves de 4 ans.

## 5. SECTEUR SAINT-FRANÇOIS

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Beauceville	École De Léry	99, 125 <sup>e</sup> Rue Beauceville G5X 2R2	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>er</sup> cycle) <sup>2</sup>	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>er</sup> cycle) <sup>2</sup>	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>er</sup> cycle) <sup>2</sup>	492	491	471	33 groupes dont 1 groupe EHDAA (RR)* et 1 groupe (GER)** (792 élèves)  88 élèves (FA)
	École Monseigneur-De Laval		Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes				
Beauceville	Polyvalente Saint-François	228, avenue Lambert Beauceville G5X 3N9	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>3</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>3</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>3</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	642	629	611	899 élèves
Saint-Victor	École le Tremplin	119, rue des Écoliers Saint-Victor G0M 2B0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	168	166	173	13 groupes (312 élèves)

(1) Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

(2) L'école De Léry-Monseigneur-De Laval peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

(3) La polyvalente Saint-François peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

\* RR : ratio régulier

\*\* GER : groupe effectif réduit

\*\*\* Prévision de la clientèle en excluant les élèves de la formation aux adultes et les élèves de 4 ans.

## 6. SECTEUR SARTIGAN

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Notre-Dame-des-Pins	École l'Éco-Pin	3015, 1 <sup>re</sup> Avenue Notre-Dame-des-Pins GOM 1K0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	173	182	178	11 groupes dont 2 groupes EHDAA (GER)** (232 élèves)
Saint-Benoît-Labre	École Notre-Dame-du-Rosaire	56, rue de la Fabrique Saint-Benoît-Labre GOM 1P0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	142	138	139	10 groupes (240 élèves)
Saint-Côme-Linière	École Kennebec	1519, 19 <sup>e</sup> Rue Saint-Côme-Linière GOM 1J0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	350	346	326	17 groupes (408 élèves)
	École l'Écolinière								
Saint-Éphrem-de-Beauce	École Curé-Beaudet	24, rue du Collège Saint-Éphrem-de-Beauce GOM 1R0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)  Formation aux adultes	232	243	247	14 groupes (336 élèves)  24 élèves (FA)
Saint-Georges	Atelier Sartigan	2425, 119 <sup>e</sup> Rue Saint-Georges G5Y 5S1	Centre administratif	Centre administratif	Centre administratif	-	-	-	-
Saint-Georges	Centre administratif des ressources technologiques et des ressources matérielles	11780, 10 <sup>e</sup> Avenue Est Saint-Georges G5Y 6Z6	Centre administratif	Centre administratif	Centre administratif	-	-	-	-

Adopté :

En vigueur : PROET

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Saint-Georges	Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière	11700, 25 <sup>e</sup> Avenue Est Saint-Georges G5Y 8B8	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle	-	-	-	572 élèves 22 élèves (FA)
			Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes				
Saint-Georges	Centre de formation professionnelle Pozer	425, 16 <sup>e</sup> Rue Ouest Saint-Georges G5Y 4W2	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle	-	-	-	330 élèves 44 élèves (FA)
			Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes				
			Entrepôt du SRM	Entrepôt du SRM	Entrepôt du SRM				
Saint-Georges	Aire de chantier	11720, 25 <sup>e</sup> Avenue Saint-Georges G5Y 8B8	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle	-	-	-	88 élèves
Saint-Georges	École Aquarelle de Saint-Georges	370, 127 <sup>e</sup> Rue Saint-Georges G5Y 2W3	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) <sup>2</sup>	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) <sup>2</sup>	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle) <sup>2</sup>	273	287	314	25 groupes dont 6 groupes EHDA (6 GER) ** (504 élèves)
Saint-Georges	École Aubert-Gallion	2505, 10 <sup>e</sup> Avenue Ouest Saint-Georges G5Y 5E7	Centre administratif	Centre administratif	Centre administratif	-	-	-	-
Saint-Georges	École Dionne	1605, boul. Dionne Saint-Georges G5Y 3W4	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	146	139	133	17 groupes (391 élèves) 88 élèves (FA)
			Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes				
Saint-Georges	École Harmonie	598, avenue Saint-Jean-de-la-Lande Saint-Georges G5Z 0L3	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	52	55	53	6 groupes (144 élèves)
Saint-Georges	École Lacroix	11655, boul. Lacroix Saint-Georges G5Y 1L4	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	494	462	448	33 groupes (759 élèves)
	École les Petits-Castors	11600, boul. Lacroix Saint-Georges G5Y 1L2							

Adopté :

En vigueur : PROJET

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Saint-Georges	École Monseigneur-Fortier	1545, 8 <sup>e</sup> Avenue Ouest Saint-Georges G5Y 4B4	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	278	273	282	20 groupes (454 élèves) dont 2 groupes EHDAA (RR)*
Saint-Georges	École primaire les Sittelles	15400, 10 <sup>e</sup> Avenue Est Saint-Georges G5Y 7G1	Préscolaire <sup>1,3</sup> Primaire <sup>3</sup> (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1,3</sup> Primaire <sup>3</sup> (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1,3</sup> Primaire <sup>3</sup> (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	406	382	372	20 groupes (460 élèves)
Saint-Georges	École des Deux-Rives	3300, 10 <sup>e</sup> Avenue O. Saint-Georges G5Y 4G2	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle)	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle)	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) Secondaire (1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle)	P = 748 S = <u>396</u> 1 144	P = 748 S = <u>379</u> 1 127	P = 687 S = <u>416</u> 1 103	32 groupes dont 2 groupes EHDAA (RR)* (820 élèves) secondaire (396 élèves)
Saint-Georges	Édifice les Sources	11855, 19 <sup>e</sup> Avenue Saint-Georges G5Y 7X1	Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes	-	-	-	155 élèves
Saint-Georges	Édifice Monseigneur-Beaudoin	1600, 1 <sup>re</sup> Avenue Saint-Georges G5Y 3N3	Formation aux adultes	Formation aux adultes	Formation aux adultes	-	-	-	365 élèves
Saint-Georges	Polyvalente de Saint-Georges	2121, 119 <sup>e</sup> Rue Saint-Georges G5Y 5S1	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>4</sup> Secondaire <sup>5</sup> (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>4</sup> Secondaire <sup>5</sup> (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>4</sup> Secondaire <sup>5</sup> (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	1 744	1 716	1 655	1 943 élèves
Saint-Georges	Siège social	1925, 118 <sup>e</sup> Rue Saint-Georges G5Y 7R7	Centre administratif	Centre administratif	Centre administratif	-	-	-	-

(1) Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

- (2) L'école Aquarelle de Saint-Georges peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.
- (3) Des classes alternatives sont présentes dans cette école.
- (4) La polyvalente de Saint-Georges peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.
- (5) La polyvalente de Saint-Georges offre de l'enseignement secondaire au régulier pour les élèves de la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>e</sup> cycle. De plus, elle offre de l'enseignement secondaire en adaptation scolaire pour les élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle. Les élèves de la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle inscrits à un programme sportif en voie de reconnaissance d'un sport-études fréquentent l'école des Deux-Rives.

\* RR : ratio régulier

\*\* GER : groupe effectif réduit

\*\*\* Prévision de la clientèle en excluant les élèves de la formation aux adultes et les élèves de 4 ans.

## 7. SECTEUR VEILLEUX

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Saint-Joseph- de-Beauce	École D'Youville	721, avenue du Palais Saint-Joseph-de-Beauce G0S 2V0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	470	453	435	26 groupes dont 3 groupes EHDAA (2 RR)* et (1 GER)** (600 élèves)
	École Lambert	155, rue des Céramistes Saint-Joseph-de-Beauce G0S 2V0							
Saint-Joseph- de-Beauce	École secondaire Veilleux	695, avenue Robert-Cliche Saint-Joseph-de-Beauce G0S 2V0	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>2</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation professionnelle	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>2</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation professionnelle	Primaire (3 <sup>e</sup> cycle) <sup>2</sup> Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)  Formation professionnelle	1 068	1 082	1 070	1 305 élèves  22 élèves (FA)
Saint-Joseph- de-Beauce	Centre de formation des Bâtisseurs (Secteur de Saint- Joseph)	170, rue du Parc Saint-Joseph-de-Beauce G0S 2V0	Formation professionnelle  Formation aux adultes	Formation professionnelle  Formation aux adultes	Formation professionnelle  Formation aux adultes	-	-	-	88 élèves  22 élèves (FA)
Vallée-Jonction	École l'Enfant-Jésus	217, rue Principale Vallée-Jonction G0S 3J0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	162	159	171	10 groupes (240 élèves)
Saint-Odilon- de-Cranbourne	École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon	105, rue Hôtel-de-Ville Saint-Odilon-de- Cranbourne G0S 3A0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	108	118	116	8 groupes (192 élèves)

Adopté :

En vigueur : PROJET

Localité	Immeubles	Adresse	Ordre d'enseignement			Prévision de la clientèle ***			Capacité d'accueil
			2026-2027	2027-2028	2028-2029	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Frampton	École l'Envolée	150, rue Principale Frampton GOR 1M0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	99	103	94	5 groupes (120 élèves)
Saint-Frédéric	École Louis-Albert- Vachon	2191, rue Principale Saint-Frédéric GON 1P0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	155	151	149	10 groupes (240 élèves)
Tring-Jonction	École Sainte-Famille	302, rue Saint- Cyrille Tring-Jonction GON 1X0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	136	141	154	9 groupes (216 élèves)
Saints-Anges	École Saints-Anges	320, rue des Érables Saints-Anges GOS 3E0	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	Préscolaire <sup>1</sup> Primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	123	143	151	6 groupes (144 élèves)

- (1) Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.
- (2) L'école secondaire Veilleux peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.

\* RR : ratio régulier

\*\* GER : groupe effectif réduit

\*\*\* Prévision de la clientèle en excluant les élèves de la formation aux adultes et les élèves de 4 ans.